

# **BTS ARCHITECTURE INTÉRIEURE**

## **PROJET – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

**Durée : 48 h 20**

**Coefficient : 9**

**Calculatrice interdite**

<b>BTS ARCHITECTURE INTERIEURE</b>		
<b>Session 2003</b>	<b>Sous-épreuve : projet – recherche et développement</b>	<b>Coefficient 9</b>
<b>Code : AIE4PRO</b>	<b>Durée : 48h20</b>	<b>Unité U4.1</b>
		<b>Page 1/7</b>

DES ESPACES PARTAGÉS @ 300% (RGB)

# DES ESPACES PARTAGÉS

## UN LIEU

En fond de cour, un ancien entrepôt industriel de la région parisienne est accessible de la rue par un porche. L'espace à investir est constitué d'une cour privative carrelée sur laquelle s'ouvre un espace de près de 150 m<sup>2</sup>, de 7m dans sa plus grande hauteur.

Une verrière éclaire le volume sur toute la longueur du local.

Témoin d'une précédente restructuration, une mezzanine de 35 m<sup>2</sup> a été conservée. L'ensemble des murs porteurs ainsi que les poteaux sous mezzanine sont en brique rouge.

## QUATRE COLOCATAIRES

**Un graphiste**, infographiste, exerce ses compétences principalement dans le domaine de la communication. Il conçoit divers visuels pour des flyers ou des pochettes C.D. mais aussi des icônes pour la réalisation de sites web. Exerçant en free lance, ses marchés relèvent le plus souvent de la sous-traitance.

**Un "WEB designer"**, plus technicien, conçoit l'architecture et réalise la programmation et la navigation de sites WEB. Il est travailleur indépendant ( société en nom propre ). Il travaille essentiellement pour des entreprises.

**Un artiste multimédia** ( il préfère dire : artiste numérique ), de formation artistique traditionnelle, se passionne pour le virtuel, il estime que dans ce domaine nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements. Il cherche des moyens pour diffuser largement son travail... Lui, bénéficie du statut de la Maison des artistes.

**Un "designer son"**, musicien de formation, il conçoit "l'habillage" sonore d'émissions TV, de films publicitaires, ou même d'événements comme des défilés ou des lancements de produits.

Ces jeunes créatifs, très à l'aise dans leur époque, vivent leur métier comme une passion. Toujours curieux des mutations du moment, ils portent un intérêt "gourmand" pour tout ce qui bouge, change ou se renouvelle.

**Un besoin d'autonomie et d'échanges**

Plus que tout, chacun tient à sa liberté. Plusieurs d'entre eux ont, par le passé, travaillé au sein de structures professionnelles importantes. Pour enrichissante qu'elle soit, l'expérience les a conforté dans le choix de statuts de travailleurs indépendants (intermittent du spectacle, affilié à la Maison des artistes ou actionnaires d'une société en nom propre). Cependant, les métiers qu'ils exercent ont en commun une nécessité d'ouverture et un besoin vital d'échanges. Une solution s'est imposée à eux, par l'opportunité d'occuper cet espace et de créer une dynamique où chacun, tout en restant maître de ses choix professionnels, peut s'enrichir du croisement des regards. Lorsqu'ils le désirent, il peuvent ici partager des expériences, des avis, des moments de vie ou au contraire pouvoir s'isoler pour mener à bien une recherche personnelle. Chacun d'eux est convaincu que cette cohabitation peut être féconde.

**POURQUOI ET COMMENT DES ESPACES PARTAGÉS****Un espace de vie**

Pour chacun, le temps de présence sur place est important, la journée se prolonge souvent le soir, voire plus... L'espace de travail devient alors un lieu de vie. De fait, certains désirent pouvoir prendre leur repas sur place, parfois "sur le pouce", à d'autres moments un vrai repas pris en commun devient une détente, une occasion d'échanges ; un client peut occasionnellement se joindre à eux.

Pour les mêmes raisons, il peut paraître utile de diversifier les activités et de ponctuer la journée de moments de détente : lire une revue, visionner un document vidéo mais aussi prendre un temps de repos, même bref. Enfin, le travail en free-lance implique de traiter aussi le relationnel. Lorsqu'un client se déplace pour négocier un contrat ou visionner des travaux en cours, il faut pouvoir le recevoir avec un minimum de tranquillité, sans gêner ni être gêné.

**Des nécessités économiques**

Etre travailleur indépendant signifie souvent faire face à des périodes financièrement difficiles. Pour eux la liberté de création est à ce prix. Partager un même lieu permet de partager aussi les charges et de mettre en commun ce qui peut l'être. Il se trouve que tous ont un usage presque exclusif de l'ordinateur, du net et des outils multimédias. Chacun doit bien sûr pouvoir jouir en propre de son environnement professionnel.

Celui-ci peut se résumer à : un ou deux moniteurs 21", une unité centrale de forte puissance, quelques périphériques (scanner A3, imprimantes jet d'encre) et enfin un large plan de travail. Pour des raisons pratiques et éviter des investissements individuels lourds, ils décident de mettre en commun :

- Un abonnement d'accès au net à très haut débit.
- Une photocopieuse couleur mise en réseau. La nature virtuelle des travaux est un point qu'ils ont en commun. L'usage du support papier reste pour eux ponctuel mais exige un travail de qualité.
- Un vidéo - projecteur (en réseau lui aussi) et l'équipement audio adéquat. Il permet notamment, de visualiser avec un client, et dans de bonnes conditions, la production en cours ou passée (sorte de show-room virtuel).
- L'ensemble de la documentation accumulée au fil du temps, et constituée de livres, de revues, de plaquettes publicitaires, de flyers, mais aussi de vidéos, CD audios, CD-ROM, doit pouvoir être consulté facilement par chacun d'eux.

DES ESPACES PARTAGÉS @ 300% (RGB)

## REQUALIFIER LE LIEU

L'idée d'une restructuration germe depuis leur arrivée dans les lieux. C'est la venue d'un nouveau candidat à la cohabitation (le son design et les éventuelles "nuisances" sonores) qui l'a précipité et rendu presque incontournable. Aujourd'hui, ils vous demandent de repenser leur espace de travail et comptent sur vous pour dépasser les solutions "attendues" ou conventionnelles. Dans le même temps, vous ne perdrez pas de vue que ces espaces partagés le sont d'abord pour des raisons économiques.

Le travail demandé n'est pas un simple aménagement d'espaces, les commanditaires attendent que vous proposiez un projet qui leur ressemble et qui traduise leurs aspirations, leurs spécificités.

Prendre en compte les souhaits ou exigences tels qu'ils sont exprimés (désirs communs et individuels).

Imaginer des scénarios d'usage qui expriment ces attentes, et les traduire spatialement.

Optimiser les potentialités du lieu, en exploiter les caractéristiques.

Toute latitude vous est donnée pour restructurer l'existant, supprimer ou créer des volumes, planchers, escaliers. La façade du local sur cour peut être modifiée, vous avez la possibilité d'investir voire de couvrir la cour. Aucune fenêtre ni prise de jour ne peut être percée dans les autres murs.

Le sol est une dalle sur terre-plein.

Le chauffage ne fait pas partie de votre mission.

Permettre à tous d'exercer dans un même lieu une activité professionnelle spécifique, bien qu'il soit possible d'envisager des collaborations ponctuelles, en garantissant à chacun de réelles conditions d'exercice.

Concevoir des espaces plus individuels et d'autres utilisés en commun tout en préservant une certaine unicité du lieu.

DES ESPACES PARTAGES @ 300% (RGB)

**RECHERCHE (durée : 8h)**

Après l'analyse des données et des exigences liées au programme, vous explorerez plusieurs axes de recherche sous forme d'esquisses et vous justifierez le choix de l'un d'entre eux.  
L'ensemble des recherches sera présenté sur des feuilles format raisin numérotées (quatre au maximum).  
Pour cette épreuve le collage est autorisé.

**DEVELOPPEMENT (durée : 40h)**

A partir de l'hypothèse retenue, vous développerez la proposition qui vous semble répondre le plus justement au problème posé et l'approfondirez aux plans fonctionnel, technique et plastique.  
Vous communiquerez votre projet par tous documents graphiques et écrits jugés nécessaires à une bonne compréhension.  
L'échelle n'est pas imposée mais devra être adaptée et mentionnée sur les planches.  
L'ensemble des dessins, schéma, plans et commentaires, sera réalisé directement sur des feuilles de format raisin (papier dessin ou calques) fournies par le centre d'examen.  
Les planches seront numérotées.

**CRITERES D'EVALUATION****Recherche (coefficient 2) :**

- Capacité à analyser et à problématiser.
- Intérêt et richesse des recherches formelles.
- Maîtrise de la communication.

**Développement (coefficient 5) :**

- Pertinence du choix opéré et de la proposition développée
- Capacité à faire évoluer le projet.
- Maîtrise de la communication.

**Présentation - discussion (coefficient 2) :**

- Cohérence et clarté de l'argumentation.

**PRESENTATION - DISCUSSION (durée : 20 minutes)**

Vous aurez à présenter oralement votre projet par un discours clair et argumenté mettant nettement en lumière les raisons et la spécificité de vos choix.  
Vous aurez aussi à répondre aux questions du jury.  
Vous serez évalué sur votre sens du dialogue et votre recul critique.

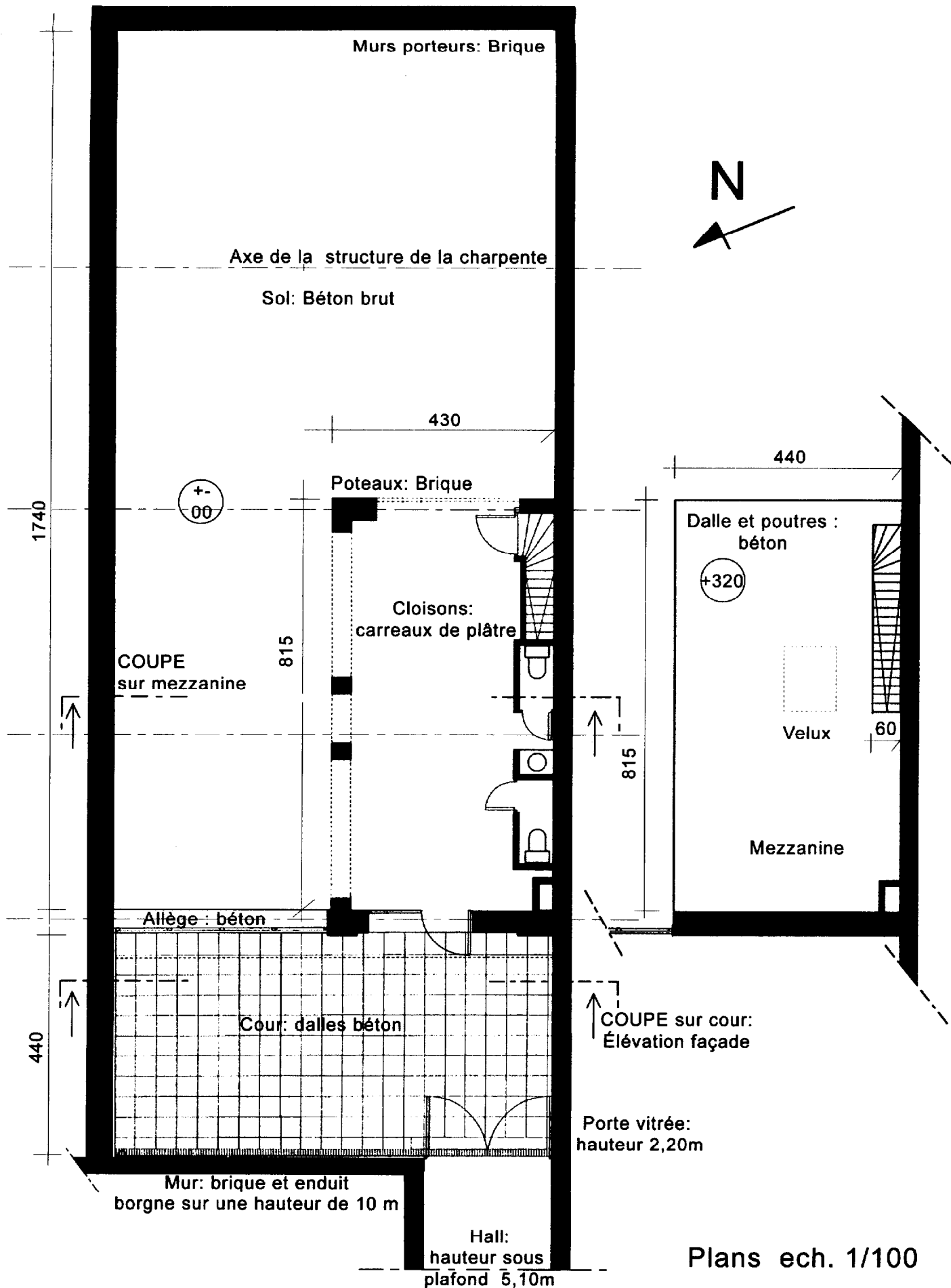
Code : AIE4PRO

Durée : 48h20

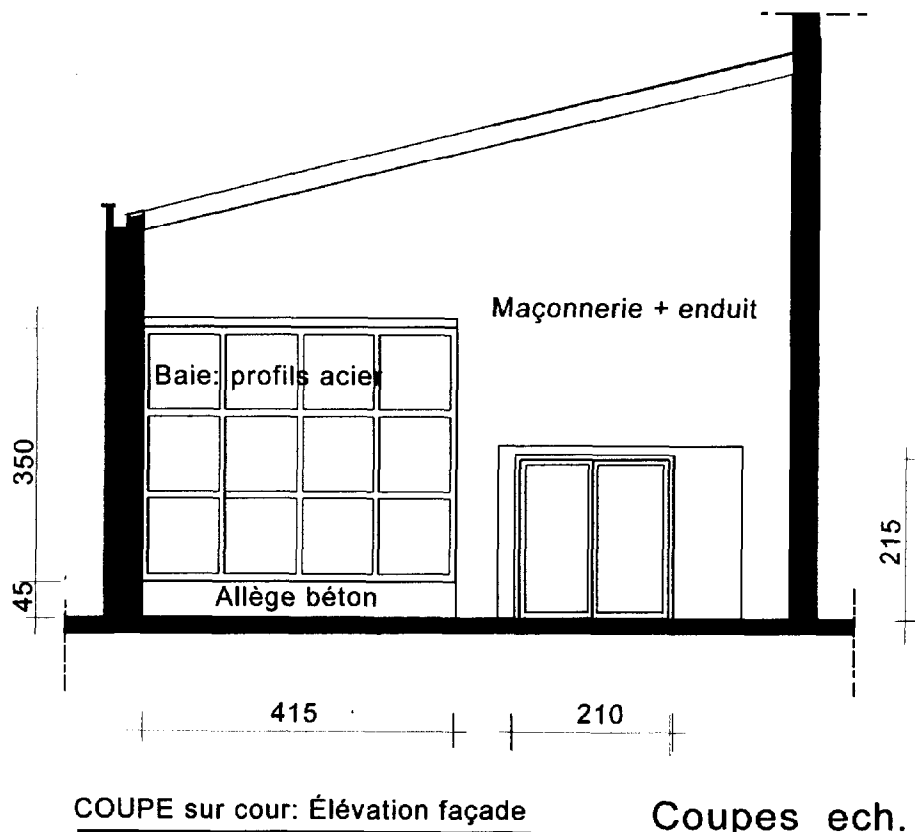
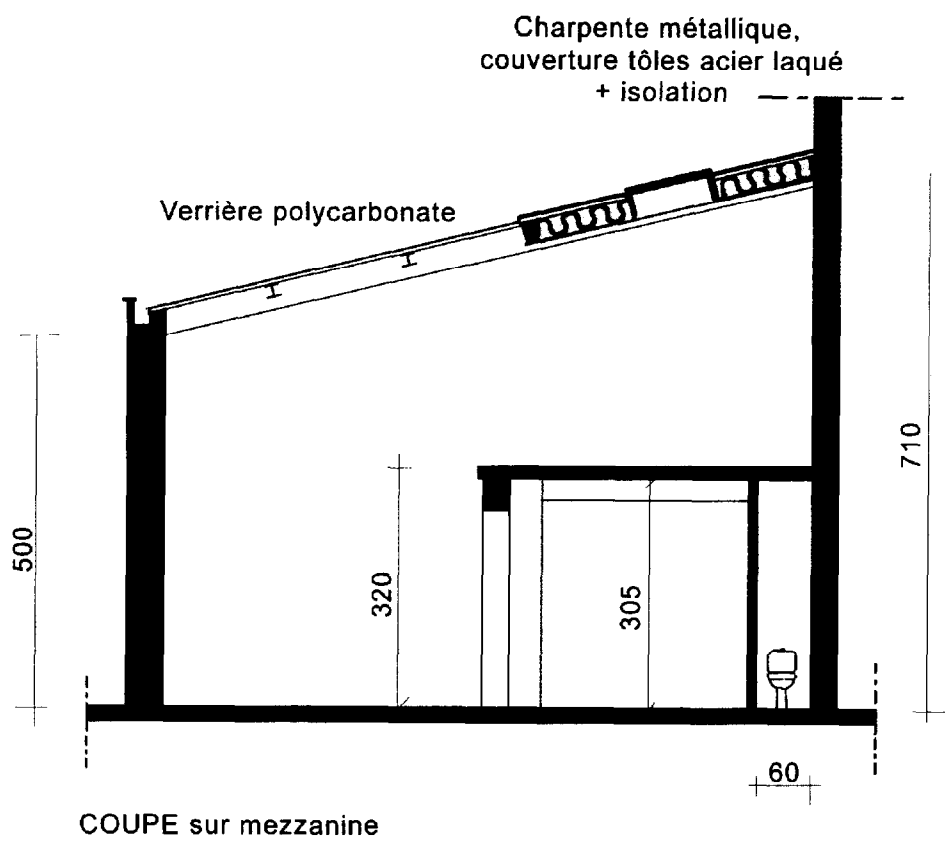
Unité U4.1

Page 5/7

850



Plans ech. 1/100



Coupes ech. 1/ 100